SAINT-CYR au-Mont-d'Or

#13
Juin 2024

Magazine municipal

Dossier

BUDGET 2024

Logement
Louer son logement vacant, une démarche qui bénéficie à tous

Projet des écoles
Construction d'une école maternelle à Champlong et extension de l'école élémentaire

20 mars

Carnaval haut en couleurs

À l'occasion du premier jour du printemps, le parc de la Mairie s'est animé avec le défilé des écoliers du Bourg et de Champlong, parés de leurs costumes les plus éclatants. Le maire et les élus leur ont réservé un accueil des plus chaleureux.

22 mars

Visite ministérielle au mont Verdun

Les élus des communes de Poleymieux, Limonest, Saint-Didier et Saint-Cyr ont accueilli le Premier ministre, Gabriel Attal, lors de sa première visite à la base aérienne du mont Verdun.

2 avril

Semaine olympique et paralympique !

C'est avec enthousiasme que les élèves des écoles du Bourg, de Champlong et de Sainte-Blandine ont participé à des initiations sportives, rencontré des athlètes et pris part à des ateliers axés sur les valeurs citoyennes et sportives.

6 avril

Opération recyclerie sportive

La collecte a permis aux habitants de déposer vêtements et matériels usagés, de recevoir des conseils pour entretenir leur vélo, de participer à des ateliers de sensibilisation aux pratiques de recyclage. Les jeunes élus du conseil municipal des enfants (CME) ont participé avec grand intérêt à cette matinée instructive !

6 avril

Cérémonie de citoyenneté

172 jeunes de notre village pourront exercer leur droit de vote pour la première fois lors des prochaines élections européennes. À l'occasion de la remise de leur première carte électorale aux jeunes présents, monsieur le maire a rappelé les valeurs citoyennes.

13 avril

L'ermitage accueille les premiers visiteurs de la saison

Le jardin de rocailles a rouvert ses portes au public avec succès, avec une belle affluence dès le premier week-end. Les visiteurs pourront (re) découvrir ce site exceptionnel jusqu'à la fin du mois d'octobre.
Réservations sur www.visiterlyon.com

8 mai

Hommage au combat de nos anciens pour notre liberté

Saint-Cyr a célébré le 79e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945. Parti de la place du Général de Gaulle, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts pour les traditionnels discours du ministre et du maire.

À noter

Dimanche 9 juin
Élections européennes
8h-18h - salle de la Source

Mardi 11 juin
Conseil municipal
19 h – salle du Conseil municipal, mairie

Samedi 22 juin
Permanence des élus sur le marché
Place de la République

Budget 2024

SOMMAIRE

Retour en images 02

Actualités 06

Monsieur le Maire vous répond 08

Dossier
Budget 2024 09

Zoom sur
Logement 16

Rencontre 20

Sortir à Saint-Cyr 21

Associations 24

Libre expression 26

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - N° 13 - Juin 2024
Le magazine municipal de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ▪ Édité à 3 200 exemplaires ▪ Diffusion gratuite, vente interdite ▪ Directeur de publication : Patrick Guillot (Maire) ▪ Rédaction en chef : Sylvie Maurice ▪ Rédaction : équipe communication ▪ Photos : La Focale des Monts d'Or - Service communication ▪ Conception graphique : Pagina Communication ▪ Impression : Cusin Imprimerie

INVESTIR POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Notre mandat se caractérise par des investissements lourds et incontournables pour faire face à l'évolution démographique du village. Ils répondent à de vrais besoins et à une forte attente des habitants. Ces investissements sont faits au service des Saint-Cyrôts et pour leur qualité de vie et sont tous réalisés sans **aucune augmentation des taux communaux d'imposition**, pourtant inchangés depuis 2011. Beaucoup d'habitants s'étonnent d'ailleurs de tout ce que nous parvenons à réaliser sans les augmenter, contrairement à beaucoup de communes.

J'insiste sur cette **situation exceptionnelle d'investissements majeurs**, qui n'a jamais été rencontrée sous d'autres mandats. Il est donc normal de devoir emprunter, normal de ne laisser "que" 2 millions à la fin du mandat, ce qui est déjà tout à fait correct. Une commune n'a pas pour vocation d'accumuler de l'argent, de se constituer une "cagnotte" mais est là pour améliorer le service public dû aux habitants, et donc pour faire les investissements nécessaires.

À la fin de ce mandat, nous aurons réalisé un grand nombre d'investissements pour **répondre aux besoins et améliorer le bien-être de nos concitoyens tout en**

Semaine olympique et paralympique à l'école de Champlong

“Anticiper, s’adapter, maîtriser nos charges et optimiser nos recettes pour assurer nos objectifs ! ”

Patrick Guillot,
Maire de Saint-Cyr-au-Mont-d’Or

gérant au mieux le budget communal dans un contexte où nos possibilités de financement se sont réduites, comme vous le verrez dans le dossier consacré au budget (voir par exemple la baisse drastique de la dotation globale de fonctionnement), et où les coûts de fonctionnement et d’investissement connaissent *a contrario* de très fortes hausses (salaires, énergie, matières premières, services, taux bancaires, etc.), en lien avec l’inflation. Mais **nous aurons su aller chercher toutes les économies possibles sur nos coûts de fonctionnement**, par exemple en mutualisant des services et certains marchés publics, **et des ressources supplémentaires**, en recherchant en particulier toutes les subventions susceptibles d’être obtenues pour chaque projet. **Cela s’appelle une gestion financière rigoureuse et maîtrisée.**

Au-delà des projets de mandat identifiés dès le début, **nous aurons également su nous adapter aux impératifs du moment**, qu’il s’agisse par exemple de la réfection du terrain de football, qui s’était dégradé plus rapidement que prévu et posait des problèmes de sécurité, ou de l’achat d’un terrain de 7 000 m² aux Combes, opportunité saisie pour le préserver de constructions non maîtrisées et anticiper sur d’éventuels équipements publics à venir comme une extension du pôle sportif.

L’investissement majeur du mandat concerne **le projet des équipements scolaires, récemment voté sur un site unique, à Champlong.** C’est un choix qui présente de nombreux atouts pour les enfants, mais aussi les familles et les enseignants. Le site de l’école du Bourg, quant à lui, offre un formidable potentiel pour devenir un lieu de vie ouvert à tous et notamment aux enfants, un lieu d’animation occupé à l’année, qui renforcera l’attractivité du centre du village. Vous trouverez plus d'informations sur les équipements scolaires dans notre zoom.

L’été se profilant, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement des belles animations estivales que nous vous proposons. Événements sportifs dans le cadre de Terre de Jeux 2024, événements culturels et associatifs, Fête de la musique, 14 juillet viendront remplir vos agendas.

Je vous donne rendez-vous en septembre, et en premier lieu pour notre forum des associations qui se tiendra le samedi 7.

Bel été à toutes et tous. •

CADRE DE VIE

LA NAVETTE DESSERVANT LE MONT CINDRE ET LE MONT THOU DE RETOUR CET ÉTÉ !

La **navette N20** suit le même trajet que la ligne 20 jusqu'à l'arrêt Saint-Cyr, puis se prolonge pour desservir les arrêts suivants : **Mont Cindre, Maison de la nature et Mont Thou**. Après le succès de sa première année d'expérimentation en 2023, les élus du Sytral ont donné leur feu vert pour reconduire cette navette **du 1er juin au 29 septembre, les samedis et dimanches.** Une solution de transport pratique qui permet, pendant la saison estivale, de limiter le nombre de voitures sur ces sites naturels à préserver et de sécuriser les nombreux randonneurs et cyclistes !
Départ Gare de Vaise : toutes les heures de 9 h 30 à 13 h 30 et 16 h 30 à 19 h 30
Départ Mont Thou : toutes les heures de 10 h à 13 h et 16 h à 20 h.

LIMITATION DE L'ACCÈS AU MONT THOU POUR LES VÉHICULES MOTORISÉS

La municipalité reconduit l'interdiction de circulation des véhicules motorisés sur la route d'accès au mont Thou du 1er mai au 31 octobre, du samedi 8 h 30 au lundi 8 h 30. Une mesure appréciée du plus grand nombre et destinée à préserver ce site exceptionnel, tout en assurant la tranquillité et la sécurité des piétons et cyclistes.

ENVIRONNEMENT

LA COMMUNE POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR UNE GESTION RAISONNÉE DE L'EAU

Pour gérer plus durablement l'eau, des approches alternatives existent.
Ainsi, le service des espaces verts a remplacé 50 % des plantes annuelles par des plantes vivaces, moins consommatrices d'eau. Les plantes sont paillées pour conserver l'humidité au pied. Et la mise en place d'oyas (dispositifs d'irrigation en terre cuite poreuse) participe à limiter de manière significative l'utilisation de l'eau. Des façons de faire nouvelles, indispensables pour économiser cette ressource précieuse !

COMMERCE

OUVERTURE D'UN SALON D'ONGLERIE

Originaire de Saint-Cyr, Lili-Rose Tallet a ouvert son salon Lily Beauty en mars dernier, rue du Mont-d'Or. Elle vous propose une gamme variée de prestations pour sublimer vos mains et vos pieds : du semi-permanent à la pose de gel porcelaine, soins des mains…

+ d'infos
04 74 70 98 25 ou sur www.planity.com/lili-beauty-69450-saint-cyr-au-mont-dor

PERSONNEL MUNICIPAL

BIENVENUE À

MORGANE BERTHELOT, ASSISTANTE SOCIALE,

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or accueille depuis mars une nouvelle assistante sociale.

Originaire de la région lyonnaise, Morgane Berthelot a travaillé dans une association où elle accompagnait les personnes bénéficiant de la protection internationale dans leur recherche d'hébergement. Elle a également travaillé en milieu hospitalier psychiatrique. En parallèle, elle assure des cours dans une école formant des travailleurs sociaux.

+ d'infos

Elle reçoit sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 17 h, vous pouvez la contacter au 06 62 82 06 98.

ET JOHANN REGIMBAL ET THÉO BRIGNON, AGENTS DES ESPACES VERTS

Tous deux originaires de la région, ils apportent une solide expérience en entretien et aménagement paysager.
Ils contribuent à la beauté et à l'agrément de nos espaces verts, éléments essentiels de notre cadre de vie participant au bien-être de nos concitoyens.

INFOS MAIRIE

FERMETURES ESTIVALES

De la mairie

- les samedis, du 13 juillet au 17 août inclus
- jeudi 15 et vendredi 16 août (pont de l'Assomption)

De l'espace culturel

- le samedi 13 juillet
- du 29 juillet au 17 août inclus

Du bureau de Poste

du 5 au 24 août.

SENIOR

Plan canicule
inscrivez-vous !

Engagée en faveur de la santé et du bien-être des seniors, la commune relance son plan canicule. Vous êtes âgé de plus de 65 ans, isolé et/ou handicapé : inscrivez-vous sur le registre confidentiel du CCAS. En cas d'activation du plan canicule par la préfecture, cette inscription vous garantit un suivi régulier et le maintien d'un lien afin de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs.
Pour toute nouvelle inscription, contactez le 04 72 20 51 02. Si la démarche est effectuée par un tiers, envoyez un courrier exclusivement à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Cyr - Opération Plan Canicule - 13 rue Jean et Catherine Reynier - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Ateliers
mémoire pour les seniors

La Gymnastique Volontaire du Donjon, en partenariat avec la CARSAT, propose des ateliers "mémoire". Une bonne façon pour les participants de stimuler leur mémoire et les fonctions cognitives associées !
Afin de permettre la gratuité pour les participants et un accès à tous, le CCAS subventionnera ces ateliers pour le 4e trimestre 2024.

+ d'infos

gvledonjon.assoconnect.com

MONSIEUR LE MAIRE VOUS RÉPOND

Dans un souci de réactivité, de transparence et de proximité avec les Saint-Cyrôts, M. le Maire répond aux questions d'intérêt général posées par les habitants qui l'interpellent dans la rue ou lui font part de leurs préoccupations par écrit.

Nous endurons au quotidien l'inflation dans tous les domaines et les impôts augmentent aussi : j'ai constaté une hausse de ma taxe foncière en 2023 alors que vous aviez dit que vous n'augmenteriez pas les impôts.

C'est tout à fait exact, nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et nous avons respecté notre engagement, malgré nos nombreux projets qui, eux, subissent la hausse des coûts de construction et l'inflation en général. Les taux d'imposition communaux sont restés inchangés depuis treize ans !
Mais ce qu'il faut savoir, et le dossier de ce magazine l'explique, c'est que vos impôts locaux reposent sur deux leviers : les taux et les bases. Les taux communaux nous incombent, nous ne les avons pas touchés ; les bases relèvent de l'État, qui les a augmentées. C'est cette augmentation que vous avez constatée sur votre feuille d'imposition foncière. Ceci dit, globalement, du fait de la suppression de la taxe d'habitation et malgré la hausse des bases de la taxe foncière décidée par l'État, les impôts locaux (taxe foncière + taxe d'habitation) ont baissé pour la majorité des Saint-Cyrôts.

Quand on se promène dans les monts d'Or on tombe malheureusement parfois sur des dépôts sauvages, souvent de matériaux de démolition ou construction. Que faites-vous pour protéger notre environnement et empêcher et sanctionner ces actes ?

La commune est largement sensibilisée à ce problème. La forte présence des nombreuses associations œuvrant au quotidien pour la préservation de l'environnement et du patrimoine des monts d'Or nous assure une veille, qui limite heureusement ces actes d'incivisme. En complément, la collaboration entre notre police municipale, la gendarmerie et le Syndicat mixte plaines monts d'Or se révèle d'une grande efficacité pour prévenir ces actes inadmissibles. Pour rappel, le dépôt sauvage et le stockage illicite de déchets constituent une infraction relevant, selon les cas, d'une contravention ou d'un délit passible de sanctions allant jusqu'à 75 000 € d'amende et deux ans d'emprisonnement.
En complément, et toujours dans l'objectif de la préservation de notre environnement, nous déplorons des comportements inadmissibles : les Saint-Cyrôts ont été nombreux à réclamer une barrière interdisant aux véhicules motorisés l'accès au mont Thou sur les derniers 800 m. Nous l'avons mise en place pour la plus grande satisfaction des piétons et cyclistes et cette barrière a déjà été fracturée quatre fois ! Nous en sommes réduits à installer une barrière renforcée, accompagnée de vidéoprotection.

INFOS MAIRIE

DISPONIBILITÉ, PROXIMITÉ ET ÉCOUTE !

Conformément à nos engagements, notre équipe municipale travaille dans la concertation et est très sensible à vos remarques, suggestions et questions.
Consultation à mi-mandat, accueil au quotidien dans les locaux de la mairie, échanges réguliers et informel avec M. le Maire dans le village vous permettent de vous exprimer sur notre politique.
En complément, nous vous proposons une nouvelle occasion d'échanges et de réponses à vos questions avec **une matinée de rencontre sur le marché le samedi 22 juin.**

ÉVÈNEMENT

FÊTE NATIONALE

Compte-tenu de la proximité des habitations dans le périmètre du feu d'artifice, les nouvelles règles préfectorales dans le Rhône ne nous permettent plus de tirer le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet (sauf à faire évacuer les maisons !). Une soirée festive est toutefois prévue, avec une **retraite aux flambeaux et diverses animations pour toute la famille.** Programme en cours d'élaboration, à retrouver prochainement sur le site Internet de la mairie.

BUDGET 2024

Sous contraintes, sous l'angle de la transition énergétique et d'investissements structurants : retour sur l'année budgétaire 2023 et prospective 2024.

Lors de la séance du conseil municipal en date du 8 avril 2024, le budget proposé a été adopté à la majorité des membres présents ou représentés pour un montant total de 22,6 millions d'euros : 7,6 millions pour le budget de fonctionnement (recettes et charges courantes) et 15 millions pour celui d'investissement.

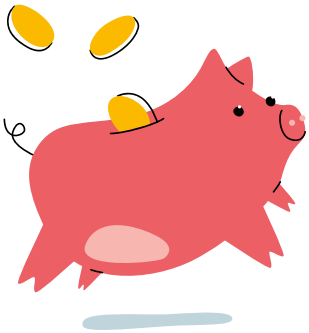

Le budget 2024 intègre les contraintes imposées par l'État ou par la situation économique. Les évènements de ces dernières années (crise sanitaire, guerre en Ukraine...) obligent en effet les collectivités à construire les budgets selon un nouveau modèle économique afin de respecter les équilibres financiers.

Retour sur l'année 2023 : des résultats très satisfaisants, confortant la situation financière de la commune

- La préparation du budget est toujours un exercice difficile car par essence soumis à des aléas non prévisibles et donc des paramètres incertains voire inconnus lors des travaux budgétaires.
- Nous sommes donc satisfaits de constater que **les objectifs budgétaires 2023 ont été réalisés au-delà des prévisions,** à savoir :
  - supplément de recettes : **+447 600 €**.
  - économie sur dépenses de gestion : **-400 000 €**
- **La maîtrise des dépenses de fonctionnement est un objectif renouvelé chaque année, et ce sans altérer la qualité des services proposés aux habitants.**
- Les charges de personnel représentent 42 % des dépenses de gestion de la collectivité.
- Les réalisations effectives de 2023 permettent de générer une capacité d'épargne de **1 375 000 €** et donc de poursuivre le programme d'investissements nécessaire au développement du village et pour faciliter le quotidien des Saint-Cyrôts.

Retour en chiffres

2022	2023
Recettes de fonctionnement	
7 563 400 €	7 834 500 €
Dépenses de fonctionnement	
5 782 800 €	5 960 900 €
Épargne brute	
1 754 000 €	1 743 000 €
Annuités des emprunts	
208 000 €	368 000 €
Épargne nette	
1 546 000 €	1 375 000 €
Investissements réalisés	Investissements réalisés (dépenses effectives et restes à réaliser)
1 556 000 €	6 044 000 €

- **Les finances d'une collectivité respectent les mêmes principes que celles d'un particulier** (seuls les montants diffèrent par rapport à nos foyers). **Des recettes supérieures aux dépenses permettent à une collectivité de consacrer cet excédent aux investissements** de même que les revenus mensuels d'un foyer plus importants que les dépenses nécessaires pour assurer le quotidien (logement, alimentation, habillement, remboursement emprunts…) permettent soit d'épargner pour des dépenses futures, soit d'investir dans des équipements nouveaux.
- **Les investissements de l'année 2023 s'élèvent à 6 044 000 € hors remboursement du capital emprunté :**
  - Réfection du terrain de football : **696 000 €**
  - Réhabilitation de la maison Ferrier (démarrage des travaux) : **450 000 €**
  - Restauration de l'ermitage (fin des travaux) : **357 000 €**
  - Études pour les écoles : **343 000 €**
  - Réfection de la crèche Flocon Papillon (démarrage des travaux) : **258 000 €**
  - Vidéoprotection (phases 1 et 2) : **243 000 €**
  - Aménagements des abords du stade : **184 000 €**
  - Réalisation d'un columbarium et reprises de concessions funéraires dans le cimetière : **63 000 €**
  - Études pour le pôle social : **33 000 €**
  - Acquisition du terrain des Combes : **3 030 000 €**
  - Travaux et acquisitions courantes : **387 000 €**, dont **180 000 €** de fonds des initiatives communales et du fonds de proximité
- **Les subventions obtenues au cours de l'année 2023, non prévues au budget, s'élèvent à plus de 1 000 000 €.**

Les résultats 2023 sont très satisfaisants, dans la continuité de ceux de 2022.

Un budget 2024 sous l'angle de la sobriété énergétique et d'un investissement majeur, le projet des écoles

Acte fondamental de la gestion municipale, le budget présenté est respectueux de deux principes essentiels : équilibre et sincérité.

- Le virage de la transition énergétique s'avère plus que jamais nécessaire aujourd'hui pour l'ensemble des collectivités à l'heure de la sobriété, liée à la fois au dérèglement climatique et à la hausse des prix de l'énergie.
- À Saint-Cyr, nous avions anticipé pour satisfaire à ces nouveaux défis ; c'était tout l'objectif de **la rénovation globale des installations d'éclairage public et des équipements communaux.** En 2024, les investissements concernant l'éclairage public seront maintenus au même niveau qu'en 2023 à hauteur de **117 000 €** afin de poursuivre le passage de nos installations en leds et de renouveler des installations vieillissantes et consommatrices d'énergie, notamment sur le parking de la Poste.
- Par ailleurs, la commune renouvellera le plan de sobriété mis en place depuis 2022, qui a permis de réaliser **30 000 €** d'économie sur les consommations d'électricité et de gaz en 2023.
- Quant au projet phare des écoles à Champlong, **toute la construction neuve respectera la réglementation environnementale RE2020.** L'approche bioclimatique afin d'assurer le confort d'usage en toutes saisons, les principes constructifs en bois, la ventilation naturelle, la **production de chauffage en mix énergétique (géothermie sur sonde et gaz),** des **cours oasis** ainsi qu'une vigilance particulière à la préservation des végétaux présents sur le site complètent **une conception et une construction respectueuses de l'environnement.**

Caractéristiques budgétaires 2024

Recettes :

- Baisse des droits prévisionnels de mutation immobilière en 2024 : **- 289 300 €** par rapport à 2023
- Revalorisation nationale annuelle des bases fiscales pour le calcul des impôts locaux et en particulier des impôts fonciers : **+3.4 %** soit **130 000 €**.

Analyse du budget 2024

Recettes réelles de fonctionnement

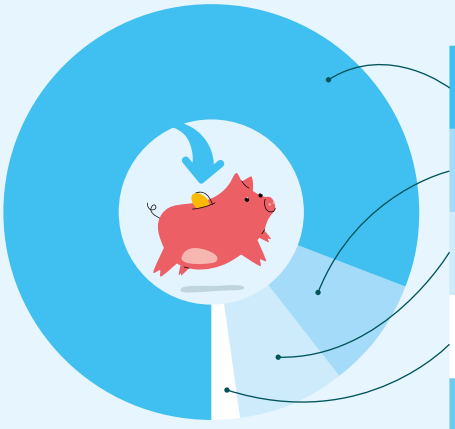

Recettes de fonctionnement

Année	2022 réel	2023 réel	2024 budget
Impôts / taxes	5 852 609 €	6 206 995 €	6 114 158 €
Dotations / subventions	873 000 €	793 709 €	660 965 €
Recettes d'exploitation	673 988 €	659 600 €	663 135 €
Autres recettes	194 107 €	179 418 €	152 500 €
Recettes réelles de fonctionnement	**7 593 704 €**	**7 839 722 €**	**7 590 758 €**

Dépenses

- Croissance contrainte des dépenses en 2024 en raison de la poursuite de l'inflation (charges générales hors électricité : **+169 000 €**)
- Comme les particuliers, les collectivités sont confrontées à une inflation conséquente sur le prix des matières premières et bien sûr aux fortes augmentations des tarifs des fluides : le budget électricité/gaz est multiplié par 2,6 en 2024, soit un surcoût de : **+202 000 €**
- Augmentation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et autres incidences sur le poste "salaires" : **+207 000 €**

Une progression maîtrisée et continue des dépenses de la collectivité est un exercice difficile, notamment pour deux raisons :

- Postes de dépenses sur lesquels la commune n'a pas ou peu d'emprise ;
- Demandes légitimes de nos habitants pour bénéficier de plus de services et davantage de travaux (école), sachant que nous possédons un patrimoine bâti important qu'il convient d'entretenir.

Épargne nette 2024 : une baisse attendue par rapport à 2023

Comparativement à 2023, les charges de fonctionnement prévisionnelles augmenteront de **11 %** alors que les recettes baisseront de **3 %**. La conséquence logique de cet effet de ciseaux est la diminution de l'épargne nette prévisionnelle 2024, donc de l'autofinancement de la commune en 2024. Ce dernier devrait s'élever à environ **400 000 €** en 2024. Malgré cette baisse significative et grâce aux efforts financiers réalisés depuis le début du mandat, **la commune affiche un budget 2024 supérieur à 15 millions d'€, lui permettant de financer la quasi intégralité de ses projets du mandat dès 2024 et en particulier le projet structurant de la construction et de l'extension des écoles à Champlong.** •

2024 : pas de hausse des taux de fiscalité communaux sur les propriétés bâties

- **Il n'y aura pas d'augmentation des taux de fiscalité par la commune :** malgré les dépenses contraintes et des taux d'imposition inférieurs à ceux des communes environnantes, en particulier concernant le foncier bâti, ces taux seront maintenus, comme nous nous y sommes engagés, afin de ne pas augmenter la pression fiscale au niveau communal.
- **Il y a par contre une revalorisation des valeurs locatives par l'État :** les valeurs locatives foncières (base de calcul des impôts fonciers) sont majorées annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation. Pour 2024, suite au retour de l'inflation, la revalorisation forfaitaire des bases atteindra **3,4 %**.

Dépenses de fonctionnement

Année	2022 réel	2023 réel	2024 budget
Charges de gestion	2 646 035 €	2 632 924 €	3 234 576 €
Charges de personnel	2 382 549 €	2 570 492 €	2 750 000 €
Transferts versés (Métropole, FPIC, etc.)	754 218 €	759 285 €	764 752 €
Charges financières	56 710 €	133 478 €	152 745 €
Dépenses réelles de fonctionnement	**5 839 512 €**	**6 096 179 €**	**6 902 073 €**

Dépenses réelles de fonctionnement

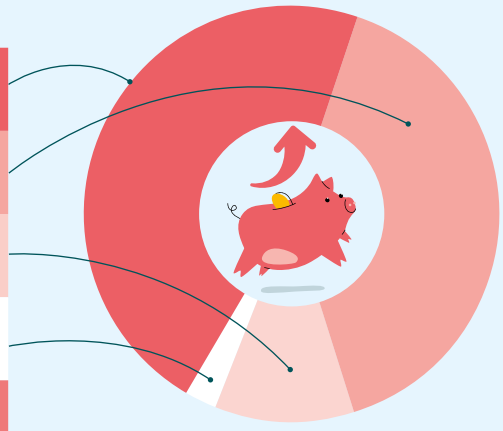

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : le désengagement de l'État

La DGF versée par l'État à la commune est en baisse continue. En 2024, elle est **inférieure de 518 273 € à ce qui était versé il y a 12 ans, soit une baisse de 86 % ! En cumul sur 12 ans, la perte de DGF**, donc de capacité de financement pour notre commune, **atteint 4 066 299 € !**

DGF/habitant : 14 € en 2024 contre 106 € en 2013 !

Le village soutient ses associations

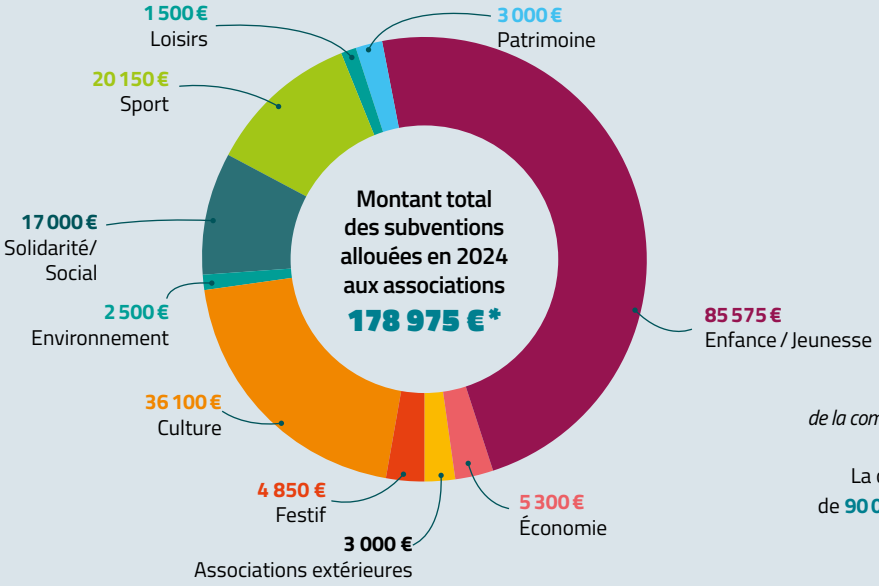

** Ce montant intègre la participation financière de la commune à l'association sportive intercommunale et à la micro-crèche Graines de soleil.*

La commune verse en outre une subvention de **90 000 €** au CCAS (centre communal d'action sociale) non reprise ci-contre.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement pour 100 €

Répartition des dépenses de FONCTIONNEMENT pour 100 €		Répartition des dépenses d'INVESTISSEMENT pour 100 €
29 €	SERVICES GÉNÉRAUX	8 €
3 €	SÉCURITÉ - SALUBRITÉ PUBLIQUE	1 €
11 €	PETITE ENFANCE - CRÈCHE	1 €
21 €	ENFANCE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE	79 €*
11 €	TRANSFERTS DE COMPÉTENCE MÉTROPOLE / PÉRÉQUATION	-
3 €	CULTURE, PATRIMOINE ET SPORT	2 €
3 €	INTERVENTIONS SOCIALES SANTÉ	2 €
2 €	COMMUNICATION	-
10 €	BÂTIMENTS, VOIRIE ET SERVICES COMMUNS	6 €
7 €	ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS	1 €

*projet des écoles

Des investissements 2024 ambitieux

- **Le programme des investissements 2024 du budget s'élève à 14 586 000 € dont 2 023 000 € de reliquat 2023,** le projet dominant étant celui de la construction et de l'extension des écoles à Champlong.
- **D'un montant de 12 300 000 €, études et honoraires compris,** le projet des écoles fera l'objet d'une **compensation partielle de TVA** (FCTVA) et bénéficie déjà de **deux subventions notifiées** pour un total de **703 000 €**. **Son coût net prévisionnel s'établit à ce jour à 9 629 000 €**, sachant que **trois demandes de subventions,** déposées par la commune, **sont en attente de décision.** D'autres demandes seront prochainement déposées.
- Les autres investissements prévus financent des renouvellements et des nouveaux équipements ainsi que des opérations du cadre de vie.
- La mobilisation de toutes les subventions possibles pour financer nos projets sera poursuivie ; cependant, la poursuite de l'inflation renchérissant les coûts pourrait conduire à ajuster les investissements sur la fin du mandat.
- Le lancement d'un schéma directeur immobilier énergétique en 2024 permettra à la commune de préparer un plan pluriannuel d'investissement sur l'ensemble de son parc immobilier communal. •

Un endettement maîtrisé

- Encours global de dette au 1er janvier 2024 : **8 891 500 €**
- Encours global de dette au 1er janvier 2023 : **6 019 500 €**
- La capacité de désendettement est de **10 ans en 2024** et **baisse en fin de mandat entre 7 et 8 ans** (seuil d'alerte : 12 ans)
- La dette est sécurisée : la totalité des emprunts est souscrit à **taux fixe avec un taux moyen de 1,88 %.** •

Le saviez-vous ?

En moyenne, la fiscalité directe* supportée par les Saint-Cyrôts est en baisse continue depuis la réforme de la taxe d'habitation en 2020

En 2021 :
Abattement moyen sur la taxe d'habitation = **-671 €** ▪ Augmentation moyenne de la part du SIGERLy sur la taxe foncière : **+63 €**
Soit une contribution moyenne de **-608 €** pour 2 462 contribuables par rapport à 2020.

En 2022 :
Abattement moyen sur la taxe d'habitation = **-707 €** ▪ Augmentation moyenne de la part du SIGERLy sur la taxe foncière : **+106 €**
Soit une contribution moyenne de **-601 €** pour 2 500 contribuables par rapport à 2021.

En 2023 :
Abattement moyen sur la taxe d'habitation = **-703 €** ▪ Augmentation moyenne de la part du SIGERLy sur la taxe foncière : **+127 €**
Soit une contribution moyenne de **-576 €** pour 2 546 contribuables par rapport à 2022.

*taxe d'habitation + taxe foncière

CONCLUSION

Anticiper, s'adapter, maîtriser nos charges et optimiser nos recettes pour assurer nos objectifs !

Depuis plusieurs années, chaque mandat municipal est marqué par de fortes restrictions imposées aux communes.

- Malgré l'équation difficile, liée au strict maintien des recettes et à la hausse des dépenses, nous assurerons nos grands objectifs :
  - Le souci du bien-être de notre population et de la préservation de son cadre de vie ;
  - Le maintien des services de qualité que nous devons aux habitants ;
  - La poursuite des investissements pour des équipements structurants, avec en particulier le projet majeur de la construction et de l'extension des écoles.
- Pour garantir ces objectifs, nous portons en priorité nos efforts sur une **maitrise anticipée et affirmée des charges courantes d'exploitation** et sur l'**optimisation de nos recettes par la recherche systématique et exhaustive de subventions pour nos projets.** •

Louer son logement vacant, une démarche qui bénéficie à tous

Beaucoup de jeunes Saint-Cyrôts et de professions intermédiaires ont des difficultés à se loger dans le village alors que certains logements du parc privé sont inoccupés. Or, ces logements sont parfois laissés vacants à cause de problèmes d'entretien ou de mise aux normes. Des aides financières existent pourtant pour effectuer des travaux et mettre ces logements en location... Tour d'horizon.

Remettre un logement vacant en location, pourquoi ?

Un certain nombre de logements sont identifiés comme vacants sur la commune.

Un logement vacant, c'est quoi ?

C'est un logement inoccupé et :
- proposé à la vente ou à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.) •

Au-delà de l'intérêt personnel à rentabiliser un logement vacant, remettre ces logements dans le circuit locatif contribue, dans le contexte actuel de crise du logement, à **aider nos jeunes et les ménages modestes ou intermédiaires à se loger,** et peut permettre de **conserver sur place des métiers répondant aux besoins de nos habitants** (assistantes maternelles, infirmiers, éducateurs, etc.). Remettre ces logements existants dans le circuit locatif, c'est aussi contribuer à **éviter des constructions nouvelles** dans le village, dans un contexte où la loi exige que nous atteignions 25 % de logements sociaux (nous sommes actuellement à 21,35 %).

Or, il est possible de mobiliser un certain nombre d'aides publiques pour améliorer un logement ancien et le mettre en location. La démarche consiste à conventionner le logement.

Conventionner son logement pour la location, comment ça marche ?

Ce dispositif exige du propriétaire de s'engager sur le prix du loyer, qui doit être abordable (entre 15 et 45 % en dessous du prix du marché), pour une durée de 6 ans minimum, pour une location à des ménages dont les ressources sont inférieures aux plafonds du logement social.

En contrepartie, il est possible d'obtenir une réduction d'impôt :
- jusqu'à 35 % selon le loyer pratiqué;
- jusqu'à 65 % en cas de gestion locative associative.

Il est également possible d'obtenir des aides financières allant jusqu'à la prise en charge de 100 % du montant des travaux et une prime pouvant aller jusqu'à 10 000 € pour la mise en gestion locative. Le dispositif offre une garantie contre les impayés de loyer et permet en outre une gestion locative simplifiée si elle est confiée à un organisme agréé.

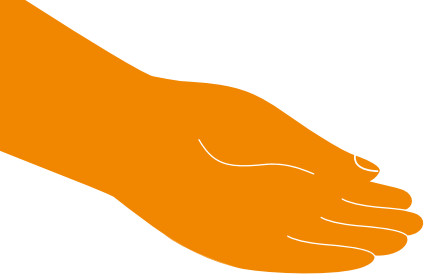

Pour être accompagné : la plateforme Louer Solidaire 69

La mise en location du bien peut être confiée à la plateforme louer-solidaire69.fr. Elle a été fondée par des associations du Collectif Logement Rhône, avec le soutien de la métropole de Lyon et de l'État, pour mieux informer propriétaires, futurs acquéreurs et investisseurs des avantages de la location solidaire. L'objectif est de trouver avec chaque propriétaire la meilleure solution pour la mise en location de son bien en fonction de sa situation, de ses projets et des caractéristiques de son logement.
Ainsi, le propriétaire s'engage à louer son bien pour une durée déterminée. Il est orienté vers une association qui s'occupe de trouver des locataires correspondant aux critères lui permettant de bénéficier des avantages énumérés précédemment. L'association peut s'occuper de la gestion locative du bien.

+ d'Infos

- Pour les **aides financières, les solutions locatives solidaires ou un accompagnement personnalisé :** Louer Solidaire 69, 04 37 28 70 50 contact@louer-solidaire69.fr louer-solidaire69.fr
- Pour une **simulation financière :** Délégation locale de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) 165 rue Garibaldi - 69003 Lyon 04 78 62 54 10 - www.anah.fr
- Pour une **information juridique sur les projets d'investissement locatif :** Agence départementale et métropolitaine d'information sur le logement du Rhône (ADIL 69/ ADMIL) 9 rue Vauban 69009 Lyon 04 78 52 84 84 - www.adil69.org

Loué ou non, des aides pour améliorer les performances énergétiques de son logement existent

- **MaPrimeRénov'**

C'est la principale aide de **l'État** pour la rénovation énergétique. Elle est accessible à tous les propriétaires, qu'ils habitent leur logement ou le mettent en location, ainsi qu'aux copropriétaires. Il est possible de financer une rénovation d'ampleur permettant un gain d'au moins deux étiquettes énergétiques ou une rénovation plus limitée (chauffage ou isolation). Le montant de l'aide dépend du projet de travaux et des revenus du propriétaire. Elle peut se cumuler avec les aides des caisses de retraite et, sous certaines conditions, les certificats d'économie d'énergie (CEE).

- **Écoréno'v**

La **métropole de Lyon** complète MaPrimeRénov' avec le dispositif Écoréno'v, concernant des projets ambitieux. Pour l'aide de base, les travaux doivent permettre d'atteindre une performance équivalente à un projet labellisé bâtiment basse consommation (BBC) ou un gain de performance minimum de -35 %, pour les ménages modestes et très modestes.
Des bonus peuvent s'ajouter à cette aide de base si les travaux prévoient l'utilisation de matériaux biosourcés, l'utilisation d'énergies renouvelables, la sortie du fioul ou l'installation de protection solaire pour l'amélioration du confort d'été.

+ d'Infos

Agence locale de l'énergie et du climat de la métropole de Lyon 12-14, av. Antoine Dutrievoz 69100 Villeurbanne - 04 37 48 25 90

Candidat à la location, vous souhaitez obtenir un logement social ?

Les logements sociaux et intermédiaires sont encadrés par des normes, en fonction de la zone géographique, du nombre de personne dans le foyer et du revenu. Il existe également plusieurs types de logements sociaux selon le mode de financement de leur construction. Il est important de souligner que, sur le plan national, près de 70 % de la population peut potentiellement bénéficier d'un logement social.
Les logements en PLS (construction financée par un prêt locatif social) sont ceux qui bénéficient des plafonds de revenus les plus élevés. Aussi l'équipe municipale a-t-elle saisi l'opportunité de la modification 4 du plan local d'urbanisme et de l'habitat pour que Saint-Cyr puisse obtenir davantage de logements en PLS.

QUEL PLAFOND DE REVENUS POUR PRÉTENDRE À UN LOGEMENT EN PLS ?

Nombre de personnes dans le foyer	Plafond de revenus (en €)
1	29 435
2	39 309
3	47 271
4	57 069
5	67 133
6	75 660
Par personne supplémentaire	+ 8 440

Cependant, nous constatons un faible nombre de candidats sur le fichier des demandeurs de logements sociaux. Nous invitons donc tous les habitants intéressés et correspondant aux critères requis, à s'inscrire sur le fichier www.demande-logement-social.gouv.fr/index ou à prendre rendez-vous en mairie avec madame Dumetz qui pourra les aider dans leur demande d'inscription, la commune de Saint-Cyr étant centre d'enregistrement des demandes.

Construction d'une école maternelle à Champlong et extension de l'école élémentaire

Les communes doivent répondre à leur obligation d'accueil scolaire de tous les enfants de la commune. Avec le projet de construction d'une école maternelle et d'extension de l'école élémentaire sur le site de Champlong, la municipalité s'engage résolument pour offrir aux enfants des conditions de scolarisation optimales, adaptée aux besoins actuels et futurs de notre village.

Pourquoi un site unique ?

En septembre 2023, notre prestataire effectue une mise à jour de la prospective des effectifs scolaires de la commune, suite à différentes alertes des institutions quant à une diminution des effectifs scolaires sur la métropole de Lyon. Celle-ci confirme des besoins de classes supplémentaires pour les écoles maternelle et élémentaire de la commune mais moindres qu'initialement prévu. Les besoins passent de 25 à **21 classes au total, dont 7 classes de maternelle.** Pour rappel, l'école du Bourg est actuellement saturée avec 6 classes, sans possibilité d'extension sur ce site. Le redimensionnement du projet des écoles demandé au maitre d'œuvre montre que **ce projet peut être réalisé en une seule phase et l'ensemble des classes accueilli sur le site de Champlong.**

Voté le 8 avril 2024 par le conseil municipal, le projet consiste en la construction sur le site de Champlong d'une **école maternelle nouvelle** (7 salles de classe) avec une salle de restauration dédiée et un accueil périscolaire. L'école élémentaire (10 salles de classe existantes) sera complétée de locaux périscolaires. **Quatre salles de classe polyvalentes**, pouvant accueillir aussi bien des élèves de maternelle que d'élémentaire, apporteront de la **flexibilité** et permettront de **s'adapter aux évolutions futures des effectifs**. Une grande salle multi-activités sportive de 200 m² sera créée pour les deux écoles. Deux cours végétalisées et ombragées, adaptées aux activités de plein air, viendront compléter l'ensemble. De l'autre côté de la rue de Serpoly, la salle de restauration des élémentaires sera réaménagée et les cuisines agrandies.

Les atouts du projet

Premiers concernés, les enfants ! Ils bénéficieront d'un accueil dans des **conditions pédagogiques et de confort optimales**, propices aux apprentissages et à leur épanouissement. Pour les parents et familles, l'organisation sera plus facile, notamment en matière de dépose. Les enseignants exerceront dans une **école moderne, facile à vivre et modulable** selon les évolutions des effectifs.

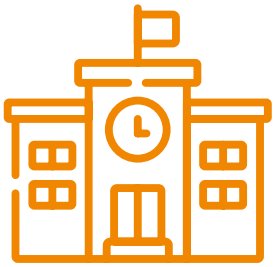

Été 2024
Démolition des bâtiments route de Saint-Romain

4e trimestre 2024
Début des travaux de construction

2e trimestre 2025
Travaux restaurant scolaire

Fin 2026
Fin des travaux

Cette nouvelle école à Champlong incarne un projet moderne et écologique. Conçue dans une **optique de transition écologique**, elle privilégie des matériaux durables et biosourcés, une isolation efficace, une ventilation naturelle et intègre des solutions de chauffage en mix énergétique géothermie sur sondes et gaz. Elle répond ainsi aux enjeux environnementaux tout en assurant un confort thermique d'été et d'hiver pour les usagers.

Coût du projet et planning des travaux

Montant du projet : **12,3M€, intégralement financés dans le budget 2024.** FCTVA et subventions acquises déduites, **le coût net est à ce jour de 9,6M €.** Plusieurs demandes de subventions sont en attente de décision.
Les travaux ont été planifiés pour s'accorder au mieux avec la **poursuite d'une activité normale de l'école élémentaire** et pour que le chantier de construction de la maternelle perturbe le moins possible la vie scolaire et le quotidien du personnel.
De la même façon, **la circulation et le stationnement autour de l'école de Champlong seront gérés**, en lien avec la Métropole, avec le double objectif de minimiser l'impact des travaux sur la dépose des enfants, d'assurer la sécurité et d'optimiser la fluidité de la circulation, une fois l'école terminée.

Et l'école du Bourg ?

Différents usages sont envisagés : un pôle multi-activités "jeunesse", des salles associatives, etc. La salle de la Source pourrait ainsi retrouver sa vocation initiale de salle des fêtes et les locaux octroyés aux associations dans le centre pourraient être libérés pour des activités de commerce de proximité.
Une **commission extra-municipale** sera créée afin de préciser les besoins et partager la réflexion, l'objectif étant **d'élaborer le meilleur projet de vie de village** pour ce site à fort potentiel qui peut apporter une nouvelle vitalité au centre-bourg.

Retour à la semaine de 4 jours dans les écoles

Changement en vue pour les élèves Saint-Cyrôts !

Dès la rentrée 2024, le rythme de la semaine scolaire passera de 4,5 jours à 4 jours, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Cette modification, valable pour les trois prochaines années scolaires, entraînera entre autres la réouverture de l'accueil de loisirs toute la journée du mercredi.

Cette nouvelle organisation, votée au conseil municipal du 8 avril, est conforme aux avis de la large consultation menée auprès des équipes éducatives et des parents, réunis en conseils d'écoles. •

Rencontre avec...

AGNÈS MILLIAND,

PASSIONNÉE D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE

DEPUIS SON ARRIVÉE À SAINT-CYR EN 1973, AGNÈS S'EST INVESTIE AVEC ENTHOUSIASME DANS L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE.

"CHAQUE ÉCHANGE EST UNE OCCASION PRÉCIEUSE DE PARTAGER MA PASSION"

Après quarante ans passés dans l'industrie textile, où elle contribuait au suivi de la fabrication de textiles d'ameublement de prestige, Agnès prend sa retraite et se découvre alors une véritable passion pour le patrimoine. Influencée par sa mère, fervente généalogiste, elle hérite de son amour pour les histoires anciennes, les mystères du passé et la fascination pour les pierres.

La quête de ses origines familiales

En 2009, Agnès décide de poursuivre les travaux de généalogie initiés par sa mère. Après avoir commencé par étudier sa propre lignée, elle étend ses recherches aux anciennes familles de tailleurs de pierre, maçons, charpentiers et autres soyeux lyonnais habitant le village. Aujourd'hui, sa persévérance et sa rigueur dans ce travail d'enquête ont abouti à la compilation de 37 000 individus et 5 800 patronymes !

Ses recherches, principalement menées sur Internet et dans les archives communales ou départementales, l'ont encouragée à aller plus loin dans ses investigations.

Une vie enrichie par la passion et les rencontres

Impliquée dans plusieurs associations locales, Agnès contribue à des publications, écrit des articles consacrés au petit patrimoine du village, lavoirs, croix de chemin, aux horticulteurs et autres personnalités du mont d'Or... Elle s'investit dans de nombreux projets liés au patrimoine local comme l'exposition sur les ruisseaux d'Arche et du Pomey, pour laquelle deux ans de travail ont été nécessaires, ou le circuit de visite du centre historique de Saint-Cyr, qui sera à retrouver cet été dans le centre-bourg. Elle participe à des conférences, organise des visites de l'église Sainte-Juliette, des vieilles Tours, du cimetière.

"Chaque échange est une occasion précieuse de partager ma passion pour l'histoire et le patrimoine. J'ai eu la chance de faire la connaissance de l'arrière-petite-nièce de l'ermite Emile Damidot. Mon travail de recherche lui a permis de retrouver des informations sur son arrière-grand-oncle et de découvrir l'existence du fabuleux jardin de rocailles qu'il a construit".

Agnès inspire et enchante tous ceux qui ont la chance de croiser son chemin. Toujours en recherche sur notre histoire et notre patrimoine, elle transforme chaque question en une occasion d'enquêter rigoureusement et de partager ses trouvailles avec une grande générosité. Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, ne manquez pas l'opportunité de la rencontrer : elle prépare pour l'automne prochain une conférence sur les anciennes manufactures de l'Indiennerie et de la Sauvagère, conférence au cours de laquelle seront également présentés les célèbres jardins de Luizet, dynastie de créateurs de jardins d'Écully, renommés à Saint-Cyr et dans la région lyonnaise.

Ses endroits préférés à Saint-Cyr

- La Croix des Rameaux, un lieu chargé d'histoire qui a été son point d'ancrage à son arrivée en 1973 ;
- La Jardinière et le Canton charmant, empreints du récit dramatique et fascinant des dames Gayet.

Sortir à Saint-Cyr

& dans les environs

Retrouvez la programmation annuelle

8 juin

Les Stcyr'olympiades

Chaque club sportif proposera une compétition ludique de son sport. Un véritable championnat local où se mêleront compétition et bonne humeur, animé également par les jeunes sapeurs-pompiers.

Après-midi, stade des Combes

13 juin

Conférence sport – santé

Avec Annette Sergent, championne du monde de cross-country et consultante sportive

19 h - Espace culturel

14 juin

Fête de l'école de musique

19 h - Salle de la Source

AGENDA

JUIN

Samedi 8
Les Stcyr'olympiades

Mardi 11
Soirée conférence femmes inspirantes
Par l'association EMDO, soirée dédiée à la célébration de l'entrepreneuriat féminin
25 € la place - emdoreseau@gmail.com
19 h 30, auditorium Agora Limonest

Mardis 11, 18 et 25
Atelier Tricot
14 h à 17 h - espace culturel

Jeudi 13
Conférence sport – santé

Vendredi 14
Fête de l'école de musique

Dîner littéraire
Par les Amis des mots
Ermitage du Mont Cindre

Concert
De la chorale La Tarentelle Saint-Cyrôte
20 h 30, salle des vieilles Tours

Fortecello Tango project
20 h 30 au Centre culturel d'écully
centre.culturel@ville-ecully.fr

Du vendredi 14 au dimanche 16
Exposition de l'atelier peinture de Benvenuti. Deux invités: Manuela Rossi et Carole Benintendi.
Salle des vieilles Tours

Samedi 15
Visite nocturne du village
20 h, départ parvis de l'église

Dimanche 16
Défilé des classes
Centre-bourg

Jeudi 20
Rencontre avec Theresa Révay
Auteure de "Ce parfum rouge". Animée par la libraire de Mystère et Boule de Gomme, suivie d'une séance de dédicace
19h – espace culturel - Entrée libre

21 juin
Fête de la musique

Dès 18 h 30, parc de la Mairie
Organisée par la Mairie, en partenariat avec l'école de musique
Restauration et buvette sur place
Programme sur www.stcyraumontdor.fr

Sortir à Saint-Cyr
& dans les environs

Vendredi 21
Fête de la musique

Concert de l'Atelier Musical du Chapoly
Dès 19 h, esplanade Cadichon à Charbonnières-les-Bains

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23
Théâtre
Par l'association Entre actes (cf page 24)
20 h 30 (vendredi et samedi), 16 h (dimanche), salle de la Source

Samedi 22
Jeux d'échecs
10h-12h - espace culturel

Dimanche 23
Pique-nique partagé

Cabornes en fête

Aux 4 coins de la Métropole
10h-18h, mont Thou
Programme sur grandlyon.com

Du 24 juin au 26 juillet
Stages d'été au Tennis club
Pour les enfants de tous âges et tous niveaux
06 13 04 32 83 ou 06 74 93 10 09
tennisH24@outlook.com

Mercredi 26
Portes ouvertes de l'école de musique
Présentation des professeurs, des activités, des locaux. Possibilité d'essayer des instruments, d'écouter des élèves jouer, de participer à la répétition de l'orchestre junior. Possibilité de s'inscrire pour l'année 2024-2025.
De 14 h à 20 h, école de musique

Éveil musical
À partir de 4 ans
Sur inscription
15h30 - espace culturel

Samedi 29 et dimanche 30
Festival des voix de l'enfance

Samedi 29
Festival Les Scènes buissonnières
Cirque contemporain
29/06 à 17 h 30, camping international de Dardilly

Dimanche 30
Vide greniers
Par l'association Saint-Cyr Multiclasses (cf. page 25)
Stade des Combes

23 juin
Pique-nique partagé

Apportez votre repas et profitez des nombreux jeux extérieurs à disposition !
Dès 11 h 45, jardin du potager, ermitage du mont Cindre

Balade musicale des cabornes

De 14 h 30 à 18 h, départ de la Maison de la nature

29 & 30 juin

Festival des voix de l'enfance

Le chœur du festival s'est à nouveau réuni un dimanche par mois pour préparer cette année deux créations, l'une d'Emmanuelle Halimi, et l'autre de Serge Desautels, le tout toujours mis en scène par ce dernier. Cette année vous assisterez à un mélange de Robots, de Matriochka et du Petit Prince avec son retour par la Maitrise de Chalon.
Samedi 29 de 17 h à 19 h, Ermitage
Dimanche 30 à partir de 17 h, jardin du Presbytère et salle des vieilles Tours
artdelenfance@stcyraumontdor.fr

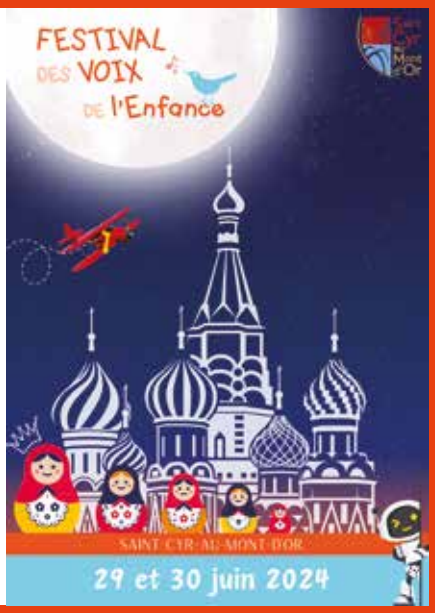

JUILLET

Mardis 2 et 9
Théâtre
20 h 30, fort du paillet, Dardilly

Danse survoltée
18 h 30, parc de l'Aqueduc de Dardilly
04 78 35 98 03
aqueduc@mairie-dardilly.fr

Du lundi 8 au vendredi 12
Stage musique découverte instrumentale et musique d'ensemble.
Par l'école de musique
Ouvert aux 6 – 12 ans. Sous réserve d'un effectif de 20 enfants minimum.
harmonie@stcyraumontdor.fr ou 06 23 36 73 46.

Du lundi 8 au vendredi 19
Stages d'été
Avec les Ateliers d'Expression
Gym-cirque, danse, arts plastique, poterie, contes, espagnol, exploration nature
Du 8 au 12 pour les 6-12 ans
Du 15 au 19 pour les 4-5 ans et les 6-12 ans

Les jeudi 11, vendredi 12 et mardi 16
Exploration de la nature
Avec les Ateliers d'Expression
Pour les 6-12 ans (journée)
www.ateliersdexpression.fr

Dimanche 14
Fête nationale

Du 6 au 19
Tennis - tournée de tournois à Poitiers
Pour les compétiteurs débutants ou confirmés de 7 à 18 ans.

AOÛT

Du 26 au 30
Stages d'été au Tennis club
Pour les enfants de tous âges et tous niveaux
Professeurs DE au 06 13 04 32 83 ou 06 74 93 10 09
tennisH24@outlook.com

Vendredi 30
Concert Brass Band des Gones
19 h 30, théâtre de verdure de Limonest

SEPTEMBRE

Samedi 7
Forum des associations

Vendredi 13
Fête des commerçants
Avec buvette, barbecue, DJ, jeux (pétanque, molkky, parcours...)
Dès 18 h 30

14 juillet

Retraite aux flambeaux et animations festives

Programme à venir sur www.stcyraumontdor.fr

Sortir avec Art Culture et Loisirs

C'est découvrir les trésors de notre belle région : paysages, jardins, musées, architectures, rencontres d'artistes, d'artisans, sans oublier la gastronomie dans une ambiance joyeuse et amicale ! 4 sorties à la journée avec visites guidées et déjeuner au restaurant seront organisées cet été :

- Jeudi 13 juin au parc de la Tête d'Or
- Jeudi 27 juin à Vienne
- Jeudi 25 juillet à Marcilly-le-Châtel, Montbrison, et Leigneux
- Jeudi 22 août dans le Beaujolais.

+ d'Infos
06 51 98 29 66
acl.sorties@free.fr

Balade musicale des cabornes

Cabornes et petit patrimoine du mont d'Or organise une animation festive autour des cabornes afin de faire connaitre le travail de restauration effectué par les bénévoles sur de nombreux ouvrages en pierre sèche (murs, chirats, cabornes…). Cette animation comprendra une balade musicale à la rencontre de six groupes de musiciens (classique, jazz, accordéon, folk/blues…) et des ateliers de construction en pierre sèche pour les jeunes caborniers.
Participation de 5 € pour les adultes avec inscription préalable possible sur Helloasso : **www.helloasso.com/associations/cabornes-et-petit-patrimoine-du-mont-d-or/evenements/balade-musicale-des-cabornes**.

+ d'Infos
www.cabornes.fr
De 14 h 30 à 18 h
Départ de la Maison de la nature

Benvenuti

Venez nombreux assister au concert de fin d'année de la chorale La Tarentelle Saint-Cyrôte vendredi 14 juin à 20 h 30, salle des vieilles Tours et admirer les toiles de l'atelier peinture qui illustreront les chants du répertoire. Cette exposition, parallèle à celle de Manuela Rossi et Carole Benintendi, durera jusqu'au dimanche 16 juin après-midi.
Tél 06 08 92 89 42.
N'oubliez pas de vous inscrire dès le mois de juin à nos cours d'italien

+ d'Infos
06 64 00 52 99
contact@benvenutisaintcyr.fr
www.benvenutisaintcyr.fr

THÉÂTRE

Picasso, Renoir, Braque et les autres

Une pièce revisitée et mise en scène par Bernard Rozet.
Son action se déroule dans un musée, haut lieu théâtral où se croisent des couples au bord de la crise de nerf, des groupes de visiteurs indisciplinés, une guide excédée mais aussi un conservateur psychorigide et des gardiens désabusés.
Les scènes s'enchainent, les rencontres sont souvent explosives et la comédie est de chaque séquence. La troupe vous propose de suivre ce petit monde en effervescence à travers les différentes galeries de son musée imaginaire. Les visiteurs hauts en couleur vous feront découvrir ou redécouvrir certains chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art. Picasso côtoie Renoir, Cézanne, Gauguin et Leonard de Vinci cohabitent avec Kandinsky. Sans oublier un détour par une salle d'art contemporain. Ici curieusement, le silence n'est pas de mise et on parle beaucoup. On s'amuse, on s'extasie, on admire, on rit, on philosophe, on commente avec plus ou moins de finesse les œuvres exposées. On ne manquera pas non plus de faire une halte à la cafétéria ou à la boutique avant de rejoindre le parking.
20 h 30 (vendredi et samedi),
16 h (dimanche), salle de la Source

+ d'Infos
association.entreactes@gmail.com
06 10 80 66 60

Aide aux leçons à l'école de Champlong

Rejoignez-nous en septembre !
1 ou 2 h / semaine, c'est peu pour vous, pour un enfant c'est beaucoup. L'aide aux leçons est dispensée de 15 h 30 à 16 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30 chaque jour de classe •

+ d'Infos & adhésion
04 78 47 20 01

Fête de la pomme

Bonne nouvelle, la fête de la pomme revient le 13 octobre ! L'objectif reste identique : mettre en valeur le patrimoine et les ressources du village. Nous aurons besoin de bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette belle aventure, contactez-nous et venez participer à la mise en place de la fête dans une ambiance chaleureuse et conviviale. •

+ d'Infos
titouvero@orange.fr
06 19 67 33 86

Atelier d'espagnol
de l'association Ma-Vi

Vous souhaitez apprendre ou améliorer vos compétences linguistiques en espagnol ou simplement le pratiquer ? Notre atelier vous donne la possibilité de le faire de manière interactive et ludique. Plongez dans la culture hispanique à travers des activités culturelles, telles que la musique, le cinéma, la gastronomie !
Au centre Laurent Bonnevay de Saint-Didier les :

- lundi de 9 h à 12 h salle Vieux Bourg
- mardi de 9 h 15 à 12 h 15 salle Ennat Léger
- vendredi de 9 h à 12 h salle Ennat Léger •

+ d'Infos
lassociationmavi.mydurable.com
lassociationmavi@gmail.com
Instagram @lassociationmavi

Club des Monts d'Or
Donnez du jeu à votre esprit !

Installé à Saint-Cyr, au foyer des Anciens, le Bridge Club est affilié à la fédération française de bridge et regroupe 67 adhérents.
Tout l'été et jusqu'au 31 juillet 2024 nous vous proposons :
- **des tournois de régularité homologués les 5 et 21 juin 2024.**
- des parties libres, les autres mercredis et vendredis après-midi.
- une sortie le jeudi 20 juin au couvent de la Tourette et au musée de la Blanchisserie (réservée aux membres).

Le Club propose des cours de tous niveaux, du débutant au perfectionnant, par moniteur et maître-assistant diplômés par la fédération française de bridge. •

+ d'Infos & adhésion
06 80 28 15 13 - 06 06 55 26 12

Saint-Cyr
Multiclasses

Vide-greniers - dimanche 30 juin
stade des Combes
Accueil des visiteurs de 8 h à 18 h (entrée gratuite).
Buvette, food-trucks.
Accueil des exposants de 5h30 à 8h (réservé aux particuliers).
Inscription sur HelloAsso ou sur bulletin d'inscription à se procurer en mairie ou téléchargeable sur le site Internet de la mairie. •

+ d'Infos
saintcyrmulticlasses@gmail.com
06 50 23 21 93

Afin de laisser plus de place au débat démocratique, les élus majoritaires ont décidé de renoncer à un espace d'expression au profit des élus non majoritaires.

SAINT-CYR AVANT TOUT

La baisse généralisée de la natalité depuis 2010 entraîne celle du nombre d'écoliers français
Saint Cyr n'échappe pas à cette règle : plus d'écoliers mais moins que prévu
D'un besoin estimé à 7 classes à fin 2023, en plus des 18 existantes, nous apprenons aujourd'hui que 3 suffiront. Pourtant le chiffrage des travaux augmente : 12 millions. D'autres à Lyon font une école de 15 classes avec 18 millions. Rappelons que les investissements de cette mandature correspondent à l'épargne de 3. Les aménagements pour le périscolaire sont inclus mais avec le retour à 4 jours d'école, est-ce justifié ? Ne pourrait-on pas mutualiser les locaux scolaires avec le périscolaire et les associations, pour minimiser les coûts de construction et de maintenance ? A l'ère où l'obligation d'inclusion exerce une pression forte sur les écoles, il serait préférable de soutenir la nôtre en l'intégrant à la vie de village au lieu de la reléguer en périphérie. Mesurons également la possibilité pour un plus grand nombre d'élèves d'aller à l'école à pied en scolarisant les CM1-CM2 au Centre.
Ce sont les événements qui décident pour nous, et c'est la responsabilité du politique d'anticiper. Mais sans doute pas jusqu'au prêt contracté en 2022 avec des intérêts non négligeables, pour une hypothétique école de demain différente de la réalité.

Jérôme COCHET / Christine TALIEU / Xavier LARRAT / Magali PHILIT / Vincent CHADIER
https://fr-fr.facebook.com/STCYRAVANTTOUT/

VIVRE ENSEMBLE SAINT-CYR

Lors du conseil municipal du 8 avril nous n'avons pas voté pour le projet d'extension d'écoles sur le site de Champlong pour deux raisons :
- Coût prévisionnel élevé (12,3 millions €)
- Suppression de l'école publique du centre Bourg

Nous n'avons pas voté le budget primitif 2024 car, en raison de l'importance du projet des écoles à Champlong, le taux d'épargne brute de la commune passe de 25,67 % en 2021 à 9,07 % en 2024 (budget primitif). Nous continuons cependant à soutenir la création du pôle social à l'ancienne Source et à plaider pour des investissements d'économies d'énergie, dans le bâti ancien. Ce contexte financier pourrait conduire Saint Cyr à étudier avec Collonges le besoin d'un gymnase commun, en proximité de l'espace sportif des Combes. Dans le cadre du projet de navette fluviale sur la Saône, Saint Cyr et Collonges pourraient demander au Sytral Mobilités, l'étude pour la création d'une halte accessible aux habitants. Côté rue de Saint Cyr, notre commune avec Saint Didier et Lyon 9 pourraient demander au Sytral Mobilités une étude visant à faire débuter la voie des bus vers Vaise, dès l'arrêt du lycée J Perrin, tout en mettant mieux en valeur le ruisseau de l'Arche.
Vos élus de la liste "Vivre ensemble Saint Cyr" vous souhaitent un bel été.

Jacqueline MANTELIN-RUIZ
Xavier LATELTIN
vivreensemblestcyr@gmail.com

MAIRIE

13 rue Jean et Catherine Reynier
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

04 78 47 20 01

mairiestcyr@stcyraumontdor.fr

Du lundi au vendredi
de 8 h30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h

Numéros utiles

Samu
→ 15

Pompiers
→ 112 depuis portable
→ 18 depuis fixe

Gendarmerie de Limonest
→ 04 78 35 80 77
→ ou 17 en cas d'urgence

Centre antipoison
→ 04 72 11 69 11

Allo Enfance en danger
→ 119

SOS Médecins
→ 04 78 83 51 51

ENEDIS
→ 09 72 67 50 69

GRDF
Urgence sécurité gaz
24h/24 - 7 j/7
→ 0 800 47 33 33

MILLET MARBRE
Marbrerie Funéraire • Monuments
Caveaux sous 48 heures
Tous travaux de cimetière
Tél. 04 78 47 20 31

POMPES FUNÈBRES DES MONTS D'OR
Organisation complète des funérailles
Prévoyance Obsèques
Permanence 7j/7 24h/24
Tél. 04 78 34 38 83

CHAMBRE FUNÉRAIRE DES MONTS D'OR
Salons privés
Salle de cérémonie
Tél. 04 78 25 95 51

43 Avenue Gambetta – 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Fluidair
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
115 Avenue Lanessan
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Tél. 04 78 35 75 58
www.fluidair.org
secretariat@fluidair.org

Arlim® Prestige Monts d'Or
Immobilier

DEPUIS 1977

CONTACTEZ-NOUS !

L'agence immobilière !

04 78 47 57 51

Groupe Monts d'Or Immobilier

3 rue Jean et Catherine Reynier 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
Prochainement 3 rue de la Résistance 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

LYON
MONTS D'OR
OUEST LYONNAIS

BEAUJOLAIS
VAL DE SAONE
MONTS DU LYONNAIS

www.montsdorimmobilier.com

Là Haut sur la Colline

Cuisine conviviale · Carte de saison · Jardin clos · Pétanque

Ouvert 7j/7 - midi et soir
81 Route du Mont-Cindre
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

04 78 47 25 17
contact@lahautsurlacollinerestaurant.fr
lahautsurlacollinerestaurant.fr

écotable®

En mars 2024, notre restaurant a obtenu le label Écotable.

Écotable est une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire qui valorise les restaurants s'engageant dans une démarche écologique.